

CLASSES DE DECOUVERTES 2021		CHIFFRAGE PREVISIONNEL								
ÉCOLE / SÉJOUR	CLASSE	Nombre d'élèves	Coût de la classe par élève (avec transport inclus)	Coût total du projet	participation du conseil départemental	% part conseil départemental	Participation ville au quotient CAF	% part ville	participation familles	% participation familles

ÉCOLE MATERNELLE

- Jacques Brel

Classe de mer – Découverte du milieu DU 5 AU 10 AVRIL 2021 SABLES D'OLONNE	classe de GS - Mme Bouyssou	24	315	7 560,00	0,00	0,00 %	5 200,65	68,79 %	2359,35	31,21 %
	classe de PS/MS Mme Léty	23	315	7 245,00	0,00	0,00 %	4 660,43	64,33 %	2584,57	35,67 %

TOTAL MATERNEL		47		14 805,00	0,00	0,00 %	9 861,08	66,61 %	4943,92	33,39 %
-----------------------	--	----	--	-----------	------	--------	----------	---------	---------	---------

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

		CHIFFRAGE PREVISIONNEL								
ÉCOLE / SÉJOUR	CLASSE	Nombre d'élèves	Coût de la classe par élève (avec transport inclus)	Coût total du projet	participation du conseil départemental	% part conseil départemental	Participation ville au quotient CAF	% part ville	participation familles	% participation familles

- Marie Curie

Classe nature – équitation à Crocq – Du 25 au 30 mai 2021	classe de CP- Mme Courtin	19	354	6 726,00	741,00	11,02 %	3 649,28	54,26	2335,72	34,73 %
	classe de CP- Mme Roussel	19	354	6 726,00	741,00	11,02 %	4 043,03	60,11	1941,97	28,87 %

- Jacques Brel

Classe de découverte 18 au 23 Avril 2021 DAMGAN	classe de CP – Mme Toutin	19	374	7 106,00	741,00	10,43 %	3 730,23	52,49 %	2634,77	37,08 %
Classe de mer – Option voile 18 au 23 Avril 2021 DAMGAN	classe de CE1 - Mme Jugi	27	429	11 583,00	1 053,00	9,09 %	6 704,10	57,88 %	3825,90	33,03 %

TOTAL ÉLÉMENTAIRE		84		32 141,00	3 276,00	10,19 %	18 126,64	56,40 %	10738,36	33,41 %
--------------------------	--	----	--	-----------	----------	---------	-----------	---------	----------	---------

TOTAL GÉNÉRAL MATERNEL + ÉLÉMENTAIRE		131		46 946,00	3 276,00	6,98 %	27 987,72	59,62 %	15682,28	33,40 %
---	--	-----	--	-----------	----------	--------	-----------	---------	----------	---------

CONVENTION**ASSOCIATION UNIS-CITÉ ET MAIRIE DE FLEURY-LES-AUBRAIS (MAISON POUR TOUS JACQUES TATI)
PROGRAMME NATIONAL «CINÉMA ET CITOYENNETÉ»**

(CM du 29 mars 2021)

Entre

L'Association Unis-cité

Agréée par le Ministère de la ville et de la jeunesse, par le Ministère de l'Education nationale et par l'Agence du service civique.

Antenne du Loiret

Représentée par Madame Directrice territoriale, Mme ROLIN

Et

Mairie de Fleury-les-Aubrais (Maison pour Tous Jacques Tati)

dénommée ci-après **l'ETABLISSEMENT**

Représentée par Madame la Maire, Carole CANETTE

Il a été convenu ce qui suit

Article 1 : Objet de la Convention

La présente convention établit les conditions générales et les moyens de réalisation de la participation d'une équipe de 3 jeunes volontaires de **l'association Unis-Cité** à un projet de réalisation de « séances ciné-débat » au sein de **l'ETABLISSEMENT** dans le cadre du programme national « Les volontaires cinéma et citoyenneté », en partenariat avec le Centre national de la cinématographie et de l'image animée (CNC).

Article 2 : Nature et objectifs du projet

Dans le cadre du grand programme, lancé en 2015 par le Ministère de la culture et de la communication, « Citoyens de la culture », l'association Unis-Cité et le CNC ont mis en place un programme citoyen mobilisant 1000 jeunes en service civique (1000 en 2017-2018, 1000 en 2018-2019-2020) et dont la mission est d'organiser et animer des « séances ciné-débat » majoritairement dans les lycées et centres de formation des apprentis (CFA) de France (une trentaine de villes et départements)

Ce programme national s'inscrit également dans une dynamique impulsée par le Ministère de la culture visant à favoriser l'accès de tous à la culture et renforcer la citoyenneté des jeunes lycéens et apprentis, en utilisant le cinéma comme outil de lecture et de compréhension du monde et de la société.

Le projet consiste à programmer et animer des « séances ciné-débat » dans les établissements, sur le temps périscolaire, donc sur le temps de loisirs des élèves en complément des dispositifs existant autour du cinéma sur le temps scolaire (notamment « Collège au cinéma » ou « Lycéens et apprentis au cinéma »).

Les élèves spectateurs sont libres de participer à ces séances.

Ce projet est mis en place pour des interventions jusqu'au 31 décembre 2021. (Les dates seront à définir ultérieurement, en tenant compte du contexte sanitaire).

Ce projet, mis en œuvre par « les pairs » (les jeunes vers les jeunes), a pour objectif de contribuer au développement de la culture cinématographique des jeunes et de créer un lien générationnel et citoyen autour du cinéma. Ces séances cinéphiles sont l'occasion d'échanger entre jeunes sur des thèmes de société et de citoyenneté émanant des films projetés.

Article 3 : Moyens de réalisation des « séances ciné-débat » au sein de l'ETABLISSEMENT

3.1. Un corpus de qualité

Le CNC et la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) ont composé un « corpus de qualité », catalogue d'une trentaine de films issus d'une sélection parmi des films primés par des lycéens (dans le cadre du Prix Jean Renoir) ou déjà projetés dans le cadre du dispositif « Collège au cinéma ».

Les droits de diffusion ont été acquittés par le CNC.

3.2. Les moyens humains de réalisation des « séances ciné-débat »

- o **Des équipes de 2 à 4 jeunes, encadrés et accompagnés par un.e coordinateur.trice/tuteur.trice, salarié.e de l'association Unis-Cité¹.**

Les jeunes volontaires, de 16 à 25 ans, ont été recrutés et formés par l'association Unis-Cité -notamment à l'animation de débats- qui les accompagne tout au long de leur mission de plusieurs mois. Ils ont également bénéficié d'une formation de base à l'image et l'analyse filmique par les Pôles régionaux d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel. Conformément à l'esprit du service civique, ces jeunes engagés ont été sélectionnés pour leur motivation. Venant de tous horizons, et de niveau de qualification variés (bac -5 à bac +5), ils représentent la diversité de la jeunesse de leur territoire. Si le programme est à visée éducative, les volontaires ne sont, ni des professionnels de l'image, ni des professionnels de l'éducation, la vocation du projet étant d'organiser et animer des temps de ciné-débat pour les jeunes par les pairs, de vivre et partager des instants de cinéma entre jeunes.

- o **Un.e interlocuteur.trice référent.e identifié.e au sein de l'ETABLISSEMENT**

Ce/cette référent.e sera le contact privilégié du/de la coordinateur.trice au sein de l'association Unis-Cité, et des jeunes en service civique, afin de les aider à organiser les séances sur le plan pratique les jours de projection et leur faciliter l'installation et le regroupement des élèves intéressés.

Ce référent pourra par exemple être : un CPE, un professeur-documentaliste, un professeur référent culture, un autre professeur volontaire, un assistant d'éducation, un animateur culturel, un animateur vie scolaire, un animateur de la Maison des lycéens, ou toute autre personne intéressée par le projet et disponible pour faciliter la mise en place des projections et le lien avec l'établissement.

Le/la coordinateur.trice/tuteur.trice d'Unis-Cité sera en relation régulièrement avec le/la référent.e de l'ETABLISSEMENT pour un suivi du projet et -si besoin- d'éventuels réajustements de fonctionnement. Un échange préalable à l'intervention des jeunes aura lieu si possible entre le/la référent.e de l'ETABLISSEMENT et le/la coordinateur.trice/tuteur.trice d'Unis-Cités.

1 Depuis plus de 20 ans, l'association Unis-Cité développe un réseau en s'appuyant sur un concept original en matière de solidarité, mettant au cœur de son projet les jeunes de 16 à 25 ans – jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap - et leur motivation à agir pour l'autre pendant une étape de leur vie.

Mobilisés pendant 6 à 9 mois et organisés en équipes, les volontaires rendent visite à des personnes âgées isolées, accompagnent des familles dans les quartiers populaires pour adopter des éco gestes, créent du lien social, favorisent l'accès à la culture et facilitent les interactions entre les différentes pratiques culturelles... Indemnisés pendant leur engagement, les volontaires bénéficient d'un accompagnement, d'une formation citoyenne et d'une aide à la préparation de leur projet d'avenir. S'appuyant sur des méthodes éprouvées, et sur une équipe de 230 professionnels salariés et 500 bénévoles, le réseau Unis-Cité accompagne au plus près les jeunes dans leur engagement en mobilisant cette année près de 3500 jeunes en Service Civique, répartis sur 53 villes en France dans toutes les Régions administratives. L'association Unis-Cité est agréée par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, par le Ministère de l'Education Nationale et par l'Agence du Service Civique www.uniscite.fr

3.3. Les moyens matériels pour la réalisation des « séances ciné-débat »

L'ÉTABLISSEMENT mettra les moyens suivants à disposition des volontaires les jours de projection :

- Une salle disposant d'un écran, d'un tableau blanc numérique ou d'un mur permettant de projeter en grand format -une salle où l'on peut faire le noir.
- Un vidéoprojecteur ou un lecteur DVD (avec accessoires nécessaires : télécommandes, fils de raccordements...)
- Du matériel permettant d'amplifier le son (enceintes et fils de raccordement...)

Article 4 : Suivi – Evaluation - Médiation

Le/la coordinateur.trice/tuteur.trice d'Unis-Cité et le/la référent.e de l'ÉTABLISSEMENT s'engagent mutuellement à contribuer aux conditions de réussite des « séances ciné-débat » organisées et animées par les jeunes volontaires. Pour ce faire, ils échangeront autant que de besoin, et dans le respect du cadre défini par le service civique.

Le/la responsable national.e du programme « Cinéma et citoyenneté », au sein de l'association Unis-Cités, sera l'interlocuteur.trice en cas de difficultés locales ne parvenant pas à être réglées entre les parties prenantes.

Fait à Orléans, le

Mairie de Fleury-les-Aubrais, Carole CANETTE, Maire	P/O L'association Unis-cité La Directrice territoriale Mme ROLIN
---	--



Rapport sur les budgets primitifs 2021

Comme nous l'avions évoqué lors du débat d'orientation budgétaire, l'élaboration du budget primitif 2021 s'inscrit dans un contexte de crise sanitaire qui vient durablement modifier le contexte économique mondial et national avec des répercussions sur les finances publiques qu'il est aujourd'hui bien hasardeux de pouvoir estimer. Corollaire de cette crise sanitaire, les crises sociales et humaines qui se dessinent font émerger des besoins nouveaux et la nécessité de moyens renforcés pour protéger et accompagner les habitants, particulièrement au niveau des communes qui doivent non seulement faire face à la crise, assurer le fonctionnement des services publics municipaux mais également assurer certaines missions en lieu et place de l'État.

Depuis plusieurs mois, singulièrement depuis l'automne, Fleury-les-Aubrais est ainsi à la pointe de la lutte contre la pandémie et ses conséquences pour les habitants. En s'appuyant sur la mobilisation de ses personnels, de bénévoles, notre commune a pris des décisions fortes et mis en place de nombreux dispositifs pour traverser ensemble cette épreuve. Au-delà de l'implication sans faille des services municipaux pour assurer leurs missions envers les usagers, plusieurs actions ont été entreprises pour accompagner les Fleuryssaises et les Fleuryssois. On peut citer entre autres la distribution de masques aux enfants d'âge scolaire, de chocolats à nos aînés, le dispositif de soutien aux étudiants ou encore la mise en place d'un centre de vaccination.

Si nous espérons tous une sortie de crise rapide, il est dorénavant évident que la pandémie aura une empreinte forte sur l'année 2021 qui verra notre collectivité poursuivre la mobilisation de ses moyens humains, matériels et financiers.

Mais parce que la crise pendra fin un jour et que nous nous devons de préparer l'avenir, celui de notre ville et de ses habitants, il nous faut en parallèle travailler pour ne pas obérer la réalisation des principaux projets municipaux qui répondent aux choix des Fleuryssois.

C'est ainsi que, depuis plusieurs mois et malgré le contexte, élus et services municipaux sont mobilisés collectivement pour renforcer le service public, faire évoluer notre ville tout en assurant la maîtrise globale des grands équilibres budgétaires et financiers permettant d'investir au bénéfice des Fleuryssois.

Malgré la crise et le caractère contraint d'une grande partie des dépenses municipales, ce premier budget de la mandature porte de nouvelles ambitions, notamment dans le cadre de notre Plan d'urgence, pour une ville plus juste, plus sûre, plus agréable, plus écologique, plus citoyenne.

Plus juste avec les actions entreprises autour de la solidarité, de l'accessibilité des bâtiments, le lancement du projet d'EHPAD et de reconstruction de la MPT Jean Vilar.

Plus sûre en s'appuyant sur les nouvelles missions de la police municipale et un travail de médiation renforcé avec l'arrivée de 4 adultes relais supplémentaires.

Plus agréable par des travaux d'entretien accrus dans les bâtiments communaux, l'espace public, les espaces verts, les actions mises en œuvre pour atténuer les effets des canicules.

Plus écologique par la mise en place de micro forêts, d'un fleurissement durable, la plantation de nombreux arbres.

Plus citoyenne en instaurant pour la première fois dans notre ville un budget participatif significatif.

Dans le même temps, ce budget intègre les principales dispositions de la loi de finances 2021 qui concernent la poursuite de la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales ainsi qu'une relative stabilité des dotations.

Enfin, conformément à l'engagement pris, ce budget est construit sans augmentation des taux de fiscalité communaux.

Le montant des dépenses d'équipement programmés sur 2021 atteint 3,108M€.

Le budget de fonctionnement pour cette année 2021 fait apparaître :

- des recettes réelles de fonctionnement à hauteur de **31,983M€**,
- des dépenses réelles de fonctionnement de **29,425M€**,
- un autofinancement brut de **2,558M€**, conforme aux objectifs fixés lors du débat d'orientations budgétaires.

Résultant d'un travail mené conjointement par les élus et les services, la section d'investissement est équilibrée à hauteur de **7,522M€** par un emprunt prévisionnel d'équilibre de **1,445M€**.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1- Evolution des grandes recettes d'équilibre

Evolution des crédits 2020-2021

Recettes de fonctionnement par nature

OPERATIONS REELLES		BP2020	BP 2021	Evlt°En VA	Evlt°En %
O13	Atténuations de charges	94 400	102 000	7 600	8,05 %
70	Produits des services et du domaine	2 969 031	3 047 407	78 376	2,64 %
73	Impôts et taxes	22 948 166	23 514 566	566 400	2,47 %
	<i>dont contributions directes</i>	17 673 000	18 230 000	557 000	3,15 %
	<i>dont attribution de compensation</i>	3 889 950	3 889 350	-600	-0,02 %
	<i>dont dotation de solidarité communautaire</i>	275 216	275 216	0	0,00 %
	<i>dont taxe locale sur la publicité extérieure</i>	270 000	270 000	0	0,00 %
	<i>dont taxe finale sur la consommation d'électricité</i>	340 000	340 000	0	0,00 %
	<i>dont taxe additionnelle aux droits de mutation</i>	500 000	510 000	10 000	2,00 %
74	Dotations et subventions	5 465 182	5 128 448	-336 734	-6,16 %
	<i>dont dotation globale de fonctionnement (DGF)</i>	2 323 131	2 273 977	-49 154	-2,12 %
	<i>dont dotation de solidarité urbaine (DSU)</i>	800 309	863 119	62 810	7,85 %
	<i>dont compensation taxes d'habitation et foncières</i>	595 000	131 982	-463 018	-77,82 %
	<i>dont compensation taxe professionnelle</i>	0	0	0	0,00 %
75	Autres produits de gestion courante	160 000	160 000	0	0,00 %
TOTAL DES RECETTES DE GESTION		31 636 779	31 952 421	315 642	1,00%
76	Produits financiers	120	120	0	0,00 %
77	Produits exceptionnels	0	30 000	30 000	
TOTAL RECETTES REELLES		31 636 899	31 982 541	345 642	1,09 %

Les recettes réelles de fonctionnement progressent de 1,09% pour s'établir à 31,983M€ sous l'effet de la progression des produits des services et du domaine (+2,64%, +0,078M€) et des impôts et taxes (+2,47%, +0,566M€), malgré une baisse des dotations et subventions (-6,16%, -0,337M€). Ces deux dernières variations sont principalement liées à l'intégration en fiscalité des compensations de l'Etat sur les exonérations de la taxe d'habitation (0,463M€) à compter de 2021 avec la suppression de la taxe d'habitation.

Le budget primitif 2021 intègre de manière prudente une nouvelle baisse de la dotation globale de fonctionnement.

A. Les concours financiers de l'Etat.

→ La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) (2,274M€).

Le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement perçue en 2020 est de 2,351M€ (pour 2,323M€ inscrits). Par rapport au budget primitif 2020, la diminution envisagée sur 2021 est de 0,049M€ (-2,12%).

→ La Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU) (0,863M€).

Le montant de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale inscrit sur 2021 à hauteur de 0,863M€ est en progression par rapport à 2020 (+7,85%, 0,063M€).

B. La fiscalité directe.

Composé des contributions directes, des reversements d'Orléans Métropole et des allocations compensatrices versées par l'Etat, le produit global de la recette fiscale consolidée s'établit 22,527M€ représente 70,43% des recettes réelles de fonctionnement.

	BP2020	BP 2021	Evlt°En VA	Evlt°En %
1/Contributions directes (produit fiscal)	17 673 000	18 230 000	557 000	3,15 %
2/Allocations compensatrices versées par l'Etat	595 000	131 982	-463 018	-77,82 %
<i>Taxe d'habitation</i>	445 000	0	-445 000	-100,00 %
<i>Taxes foncières</i>	150 000	131 982	-18 018	-12,01 %
<i>Taxe professionnelle</i>	0	0	0	0,00 %
3/Versements provenant d'Orléans Métropole	4 165 166	4 164 566	-600	-0,01 %
<i>Attribution de compensation</i>	3 889 950	3 889 350	-600	-0,02 %
<i>Dotation de solidarité communautaire</i>	275 216	275 216	0	0,00 %
Recette fiscale consolidée	22 433 166	22 526 548	93 382	0,42%

→ Les contributions directes (18,230M€)

Depuis le passage en taxe professionnelle unique (TPU), la ville de Fleury-les-Aubrais ne perçoit que le produit des « impôts ménages ».

Par rapport au BP 2021, il est envisagé une progression des contributions directes de +3,15%, soit +0,557M€ dont +0,463M€ liés à l'intégration en fiscalité des compensations de l'Etat sur les exonérations de la taxe d'habitation. En neutralisant cette intégration, l'évolution est de +0,53 % (0,094M€) sous l'effet conjugué de l'évolution physique et de la revalorisation forfaitaire des bases fiscales voté par la loi de finances initiale. Cette prévision prend en compte la décision de la municipalité de ne pas augmenter les taux de fiscalité communaux.

→ **Les reversements provenant d'Orléans Métropole.**

↳ **L'attribution de compensation (3,890M€).**

Elle a pour fonction de neutraliser les transferts d'impôts (« impôts ménages et taxe professionnelle ») ainsi que les transferts de charges entre la ville et Orléans Métropole. Son montant s'établit à 3,890M€, il est le résultat des charges évaluées par la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) déduites de l'attribution de compensation 2016.

↳ **La dotation de solidarité communautaire (0,275M€).**

Elle constitue le versement par la communauté d'agglomération/ Orléans Métropole sous le régime de la taxe professionnelle unique d'une partie de la progression du produit fiscal de TPU vers les communes membres.

Le montant pour 2021 reste inchangé par rapport à 2020 à 0,275M€.

→ **Les allocations compensatrices d'allègements fiscaux (0,132M€).**

Les compensations fiscales versées par l'Etat en 2021 sont envisagées à hauteur de 0,132M€ (-77,82 %, -0,463M€) compte tenu de l'intégration en fiscalité des compensations de l'Etat sur les exonérations de la taxe d'habitation.

Ces allocations viennent compenser les pertes de recettes supportées par les communes du fait des mesures d'allègements décidées par l'Etat vis-à-vis des contribuables.

C. La fiscalité indirecte.

La taxe additionnelle aux droits de mutation, la taxe locale sur la publicité extérieure et la taxe finale sur la consommation électrique constituent les taxes indirectes perçues par la ville de Fleury-les-Aubrais.

→ **La taxe additionnelle aux droits de mutation : 0,510M€.**

L'assiette de cet impôt est constituée des mutations à titre onéreux de propriété ou d'usufruit. Cet impôt est le reflet de l'activité du marché immobilier.

Les recettes issues des droits de mutation sont estimés à 0,510M€ (+2,00 %, 0,010M€) au regard des montants perçus sur les deux derniers exercices.

→ **La taxe finale sur la consommation d'électricité : 0,340M€.**

Suite à la transposition de la directive européenne du 27 octobre 2003 restructurant le cadre communautaire de taxation des produits énergétiques et de l'électricité, la taxe locale d'électricité a été remplacée par la taxe sur la consommation finale d'électricité désormais fondée sur un nouveau cadre juridique.

Cette taxe a été instaurée en 2015 à Fleury-les-Aubrais.

Les recettes de la taxe finale sur la consommation d'électricité sont évaluées à 0,340M€ pour 2021.

→ **La taxe locale sur la publicité extérieure : 0,270M€.**

A titre de rappel, l'article 171 de la loi du 4 août 2008 a instauré une taxe sur la publicité extérieure qui élargi l'assiette de cette taxe qui s'étend aux enseignes et pré-enseignes.

Le montant envisagé pour la taxe sur la publicité extérieure (TLPE) est stable par rapport à 2020 compte tenu du nombre de dispositifs présents sur la commune.

D. Les autres participations.

Ces participations proviennent de l'Etat, d'autres collectivités locales et de partenaires institutionnels.

Elles visent, notamment pour l'Etat, à des actions de soutien financier en matière de politique de l'emploi (emplois d'avenir, adultes relais), de politique de la Ville, et d'actions plus spécifiques (Contrat Local de Santé, parcours santé, action nutrition...).

Concernant le Conseil Départemental du Loiret, son soutien vise essentiellement les domaines culturel (école de musique et de danse) et social (Relais Assistantes Maternelles).

La Caisse d'Allocations Familiales du Loiret apporte son concours financier aux accueils de loisirs sans hébergement, aux Maisons Pour Tous ainsi qu'à l'ensemble des structures d'accueil petite enfance. Ces financements constitue la majeure partie de ces recettes à hauteur de 1,568M€ sur 2021 soit 84,32% du montant total des autres participations.

2- Evolution des principales dépenses

Evolution des crédits 2020-2021

Dépenses de fonctionnement par nature

OPERATIONS REELLES		BP2020	BP 2021	Evlt°En VA	Evlt°En %
O11	Charges à caractère général	5 394 919	5 476 174	81 255	1,51 %
O12	Charges de personnel	21 181 430	21 573 650	392 220	1,85 %
O14	Atténuations de produits	217 000	202 672	-14 328	-6,60 %
65	Autres charges de gestion courante	1 825 209	1 867 359	42 150	2,31 %
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION		28 618 558	29 119 855	501 297	1,75 %
66	Charges financières	290 454	270 000	-20 454	-7,04 %
67	Charges exceptionnelles	77 751	35 100	-42 651	-54,86 %
O22	Dépenses imprévues	19 136	0	-19 136	-100,00 %
TOTAL DEPENSES REELLES		29 005 899	29 424 955	419 056	1,44 %

Les dépenses réelles de fonctionnement sur 2021 sont en progression, à hauteur de 29,425M€ contre 29,006M€ en 2020, soit une évolution envisagée de 1,44%. Cette évolution est la conséquence de l'évolution des charges de personnel (+1,85%, +0,392M€), des dépenses courantes/charges à caractère général (+1,51%, +0,081M€) et des autres charges de gestion courante (+2,31%, +0,042M€).

A contrario, les charges financières (-7,04%, - 0,020M€) et les charges exceptionnelles (-54,86%, - 0,043M€) diminuent.

A. Les dépenses courantes (5,476M€).

Les charges à caractère général se situent à 5,476M€ : le volume de ces dépenses progresse par rapport aux crédits inscrits au budget primitif 2020 (+1,51%).

Les principaux postes en augmentation sont :

- Les achats de prestations de services (compte 6042) / 0,281M€ : + 0,098M€ (+53,28%) afin de prendre en compte les besoins en matière de missions d'accompagnement de la collectivité (organisation de la collectivité notamment en matière de temps de travail, assistance à la relance des marchés d'assurance, audit du secteur social).
- La maintenance (cpte 6156) / 0,384M€ : + 0,037M€ (+10,78%) afin d'intégrer l'impact en année pleine du nouveau mode de gestion du parc de photocopieurs/imprimantes (location/maintenance).
- L'alimentation (compte 60623) / 0,552M€ : +0,035M€ (+6,77%) dans le cadre de la prise en compte progressive de la Loi Egalim (obligation au 1er janvier 2022 de proposer pour la restauration scolaire au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques).
- Les vêtements de travail, équipements de protection individuels et produits d'entretien (comptes 60631 et 60636) / 0,187M€ : +0,035M€ (+22,78%) afin de prendre en compte les besoins en produits d'entretien et masques de protection pour les agents dans le cadre de la crise sanitaire.
- Les locations immobilières (compte 6132) / 0,086M€ : +0,034M€ (+64,22%) afin d'intégrer l'impact en année pleine de la location de bâtiments modulaires concernant la maison pour tous Jean Vilar.

Les principaux postes en diminution sont les suivants :

- Les fluides et le carburant (comptes 60611, 60612, 60613 et 60622) / 1,322M€ : -0,105M€ (-7,34%) compte tenu des consommations réelles constatées en 2020 et du renouvellement de véhicules anciens par des véhicules électriques.
- Les achats de fournitures non stockées (compte 60628) / 0,384M€ : - 0,028M€ (-6,73%) dans le cadre notamment du renouvellement de la flotte de véhicules opérés ces dernières années qui permet une réduction des achats de pièces détachées nécessaires à l'entretien du parc automobile de la Ville.

B. La masse salariale (21,574M€).

Le montant prévisionnel de la masse salariale à 21,574M€ connaît une progression de 1,85% par rapport aux crédits inscrits au budget primitif 2020 (+0,392M€).

Cette évolution intègre les mesures exogènes incompressibles (impact PPCR, augmentation du SMIC, prime de précarité, élections départementales et régionales), les effets reports de l'année 2020 sur l'année 2021 (créations de postes et recrutements réalisés en 2020), les mouvements de personnel sur les postes permanents, ainsi que les besoins de remplacement temporaire liés à la crise sanitaire.

L'objectif pour 2021 est de mobiliser les ressources existantes en respectant à terme l'équilibre global des effectifs. Cela nécessite un redéploiement des moyens et des compétences au regard des besoins et des priorités, hors besoins spécifiques, après une analyse systématique des organisations.

Ainsi, pour répondre aux besoins spécifiques liés à la prévention et pour favoriser l'insertion professionnelle, il est prévu la création de 4 postes d'adultes relais.

En outre, la crise sanitaire impacte fortement les secteurs de l'enfance et de la petite enfance (taux d'encadrement) et nécessite des renforts temporaires supplémentaires pour permettre la stricte application du protocole sanitaire et pallier les absences des agents (vulnérables, cas contacts, cas COVID).

C. Les subventions aux associations (0,412M€).

La ville renforcera sur 2021 son soutien au secteur associatif compte tenu du contexte de crise sanitaire. Les subventions aux associations s'élèvent à 0,412M€ (contre 0,399M€ en 2020, soit +3,57 %, +0,013M€).

D. Les subventions au CCAS, à la Résidence Ambroise-Croizat, au budget annexe du centre culturel et les contributions aux syndicats intercommunaux (1,036K€).

La subvention au CCAS est fixée à 0,343M€ contre 0,303M€ en 2020 (+13,20 %, +0,040M€) afin de prendre en compte la mise en place d'une aide financière et psychologique aux étudiants fleurysois dans le cadre de la crise sanitaire.

Les subventions à la résidence Ambroise-Croizat ainsi qu'à destination du budget du centre culturel sont fixées à respectivement 0,319M€ et 0,314M€, montants identiques à 2020 et aux années précédentes.

Ces subventions d'équilibre permettent d'assurer le fonctionnement de l'ensemble des services publics sociaux et du centre culturel La Passerelle.

Sur 2021, les contributions obligatoires aux syndicats intercommunaux comprennent la participation au SIVU chargé de la gestion du cimetière des Ifs (0,060M€).

E. Les frais financiers (0,270M€).

Les frais financiers comprennent la totalité des intérêts payés au titre des emprunts, les intérêts courus non échus (ICNE) ainsi que les frais bancaires. Le cycle de désendettement initié depuis plusieurs années a permis de réduire les frais financiers.

Suite au transfert d'une partie de l'encours de dette à Orléans Métropole, l'encours de dette a été diminué de près de 30% passant de 23,061M€ à 16,039M€ tout en préservant le taux moyen, la durée résiduelle et la durée de vie moyenne.

Les frais financiers ont été naturellement impactés, le montant inscrit pour 2021 (0,270M€) est en diminution de 0,020M€ (-7,04%) par rapport à 2020.

L'exposition au risque d'une hausse des taux reste limitée compte tenu de la diversification de l'encours de dette et de l'absence de produits structurés.

F. Le fonds de péréquation des recettes communales et intercommunales (FPIC) (0,192M€).

La contribution au FPIC est estimée à 0,192M€ sur 2021, montant en diminution de 0,014M€ (-6,96%) par rapport au BP 2020.

II. SECTION D'INVESTISSEMENT.

1- Les dépenses d'investissement.

Les dépenses d'équipement (y compris l'attribution de compensation d'un montant de 0,387M€ versée à Orléans Métropole) atteindront 3,108M€ en 2021 pour un total de dépenses d'investissement de 7,522M€.

L'ensemble des dépenses d'équipement sont reprises en annexe du présent rapport.

2- Les recettes d'investissement.

Les recettes réelles d'investissement pour 2021 atteindront 4,732M€ pour un total de recettes d'investissement de 7,522M€.

↳ Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) : 0,637M€.

Le FCTVA compense forfaitairement la charge de la TVA supportée par les collectivités territoriales au titre des dépenses d'investissement qu'elles ont mandatées au cours de l'année N-2. Seules sont éligibles les dépenses soumises à la TVA.

↳ **La taxe d'aménagement : 0,100M€.**

De manière prudente au regard notamment du niveau de réalisation 2020, le montant de la taxe d'aménagement est évaluée pour 2021 à 0,100M€.

↳ **Les produits des cessions d'immobilisations : 0,050M€.**

Le montant des opérations de cessions d'immobilisations inscrites au budget pour 2021 est de 0,050M€. Elles concernent notamment la vente de véhicules et de matériels réformés.

↳ **Un recours limité à l'emprunt : 1,445M€.**

Un emprunt prévisionnel d'équilibre inscrit à hauteur de 1,445M€ couvre 46,50% des dépenses d'équipement.

L'autofinancement brut dégagé de la section de fonctionnement (2,558M€) permet l'équilibre de la section d'investissement en recourant de manière limitée à l'emprunt.

LE BUDGET ANNEXE DU CENTRE CULTUREL

Evolution des crédits 2020-2021

Recettes de fonctionnement par nature

OPERATIONS REELLES		BP2020	BP 2021	Evlt°En VA	Evlt°En %
70	Produits des services et du domaine	181 000	168 000	-13 000	-7,18 %
74	Dotations et subventions	345 000	345 000	0	0,00 %
75	Autres produits de gestion courante	600	0	-600	-100,00 %
TOTAL DES RECETTES DE GESTION		526 600	513 000	-13 600	-2,58%
77	Produits exceptionnels	0		0	0,00 %
TOTAL RECETTES REELLES		526 600	513 000	-13 600	-2,58%

Les recettes réelles de fonctionnement diminuent de 2,58% pour s'établir à 0,513M€ sous l'effet principalement de la baisse des produits des services et du domaine (-7,18%, -0,013M€).

Evolution des crédits 2020-2021

Dépenses de fonctionnement par nature

OPERATIONS REELLES		BP2020	BP 2021	Evlt°En VA	Evlt°En %
O11	Charges à caractère général	293 265	265 809	-27 456	-9,36 %
O12	Charges de personnel	202 595	216 900	14 305	7,06 %
65	Autres charges de gestion courante	19 740	15 830	-3 910	-19,81 %
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION		515 600	498 539	-17 061	-3,31 %
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0,00 %
O22	Dépenses imprévues	0	0	0	0,00 %
TOTAL DEPENSES REELLES		515 600	498 539	-17 061	-3,31 %

Les dépenses réelles de fonctionnement sur 2021 sont en diminution par rapport à 2020, soit une baisse de **-3,31% (0,499M€ contre 0,516M€ en 2020)**.

Cette baisse concerne les charges à caractère général (-9,36 %, -27 456€) et dans une moindre mesure les charges de gestion courante (-19,81 %, -3 910 €).

En revanche, les charges de personnel augmentent de 7,06 % (+14 305€).

En section d'investissement, les dépenses d'équipement s'élèvent à 0,027M€ et comprennent les crédits nécessaires à l'acquisition d'un logiciel de billetterie (19 000€), de matériels scéniques (2 400€) et aux travaux de ravalement de la façade ouest du bâtiment du centre culturel (6 000€).

LE BUDGET ANNEXE VENTE D'UN LIVRE.

Le budget annexe du livre s'équilibre à 31.000€ en dépenses et recettes de fonctionnement.



Présentation des budgets primitifs 2021

Conseil municipal du 29 mars 2021



Budget principal

1

Les chiffres globaux

1 Les chiffres globaux

Budget Primitif 2020

▶ 39,814 millions d'euros

Budget Primitif 2021

▶ 39,657 millions d'euros

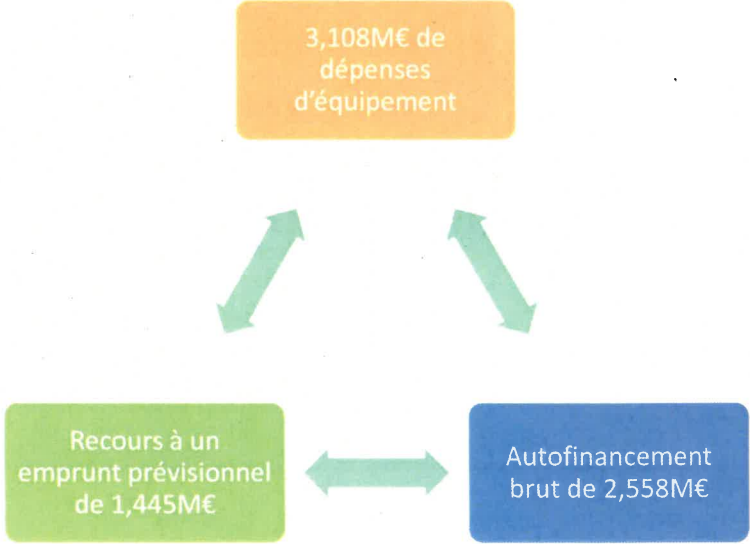
Evolution générale

▶ - 0,157 millions d'euros



1 Les chiffres globaux

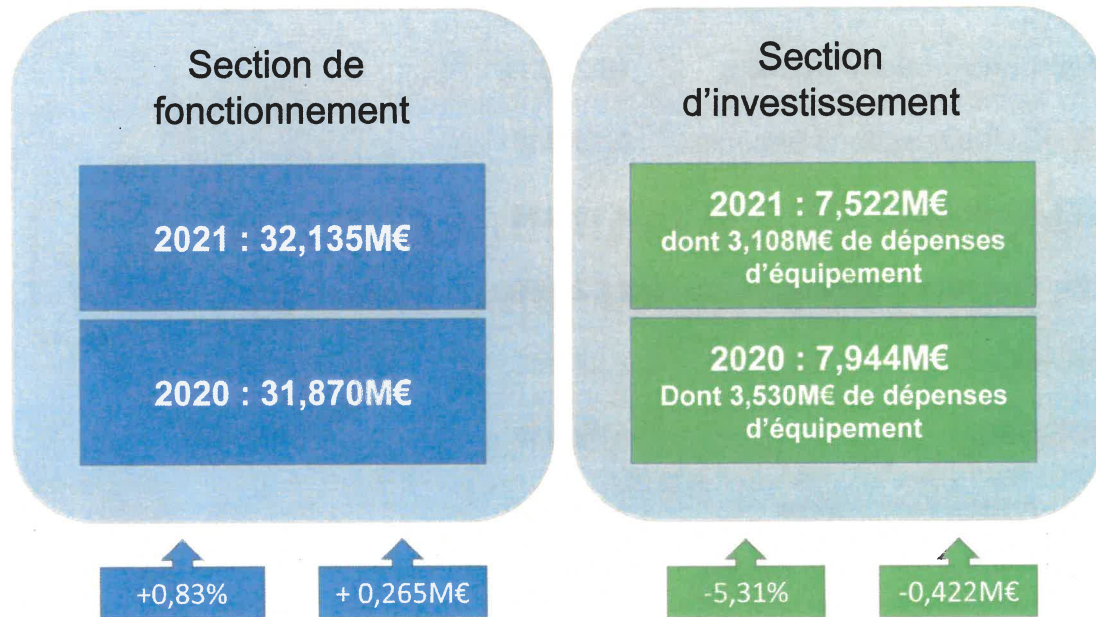
L'équilibre général du budget principal



1

Les chiffres globaux

L'équilibre général du budget principal



5



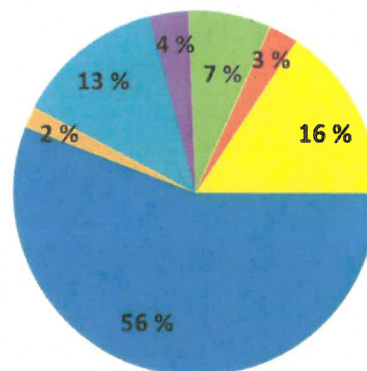
2

Les principales recettes de fonctionnement et leurs évolutions

6

Total des recettes réelles de fonctionnement : 31,983M€

	-Contributions directes	18,230M€
	-Compensations fiscales	0,132M€
	-AC et DSC*	4,165M€
	-Fiscalité indirecte	1,120M€
	-DGF**	2,274M€
	-DSU	0,863M€
	-Autres ressources	5,199M€



*Attribution de compensation et Dotation de Solidarité Communautaire versées par Orléans Métropole

**Dotation Globale de Fonctionnement

Les concours financiers de l'Etat



Dotation globale de fonctionnement

- Montant perçu en 2020 \Rightarrow 2,351M€
- BP 2021 : diminution envisagée par rapport au BP 2020 de 0,049M€ (-2,12%) de 2,323M€ à 2,274M€



Dotation de solidarité urbaine

- 0,863M€ + 7,85% soit 0,069M€

2

Les principales recettes de fonctionnement et leurs évolutions

La fiscalité directe : conformément à nos engagements, ce budget est construit sans pression fiscale supplémentaire

Taux de fiscalité
2021



Taux de fiscalité
2020

9

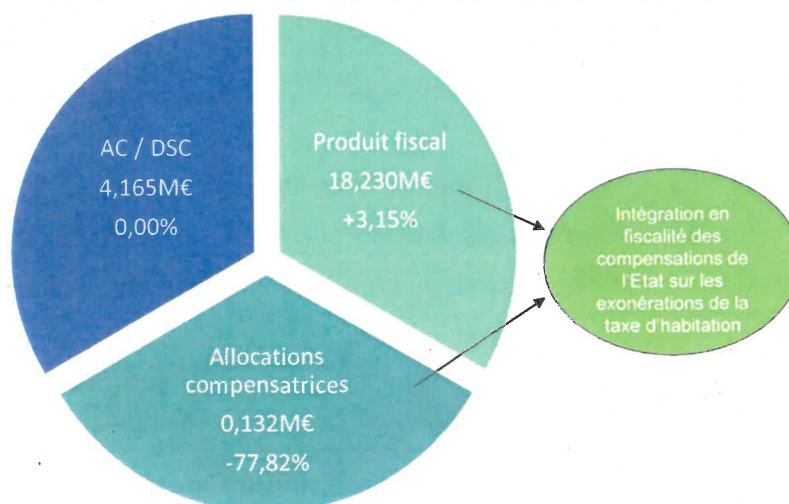
2

Les principales recettes de fonctionnement et leurs évolutions

La fiscalité directe

Evolution de la recette fiscale consolidée :
Contributions directes + versements Orléans Métropole (AC-DSC)
+ allocations compensatrices de l'Etat

⇒ + 0,42% de BP à BP



10

2

Les principales recettes de fonctionnement et leur évolution

La fiscalité indirecte



11

2

Les principales recettes de fonctionnement et leur évolution

Les produits des services et du domaine

▶ 3,047M€ contre 2,969M€ en 2020 : + 2,64% (+0,78M€).

Ces produits concernent principalement :

- ➔ les recettes des usagers des services locaux (1,442M€)
- ➔ les remboursements de frais de personnel (1,545M€) :
 - mis à disposition auprès du CCAS, de la RAPA et du centre culturel
 - au titre de la convention ascendante avec Orléans Métropole

12

2

Les principales recettes de fonctionnement et leur évolution

Les autres participations



Ces participations se partagent entre l'Etat, d'autres collectivités locales et des partenaires institutionnels : + 6,45% (+0,113M€) ⇒ 1,859M€ contre 1,747M€ en 2020.

✓ Subventionnement par l'Etat des contrats aidés (contrats d'avenir, adultes relais), d'actions liées à la politique de la ville. Actions plus spécifiques (CLS, parcours santé, action nutrition,...).

✓ Conseil départemental du Loiret : école de musique et de danse, RAM.

✓ Concours financiers de la Caisse d'Allocations Familiales aux CLSH, Maisons pour Tous et structures d'accueil petite enfance ⇒ 1,568M€ sur 2021 soit 84,32% du total des autres participations.

13



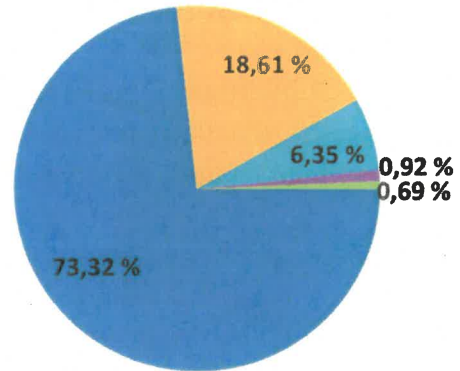
3

Les principales dépenses de fonctionnement et leurs évolutions

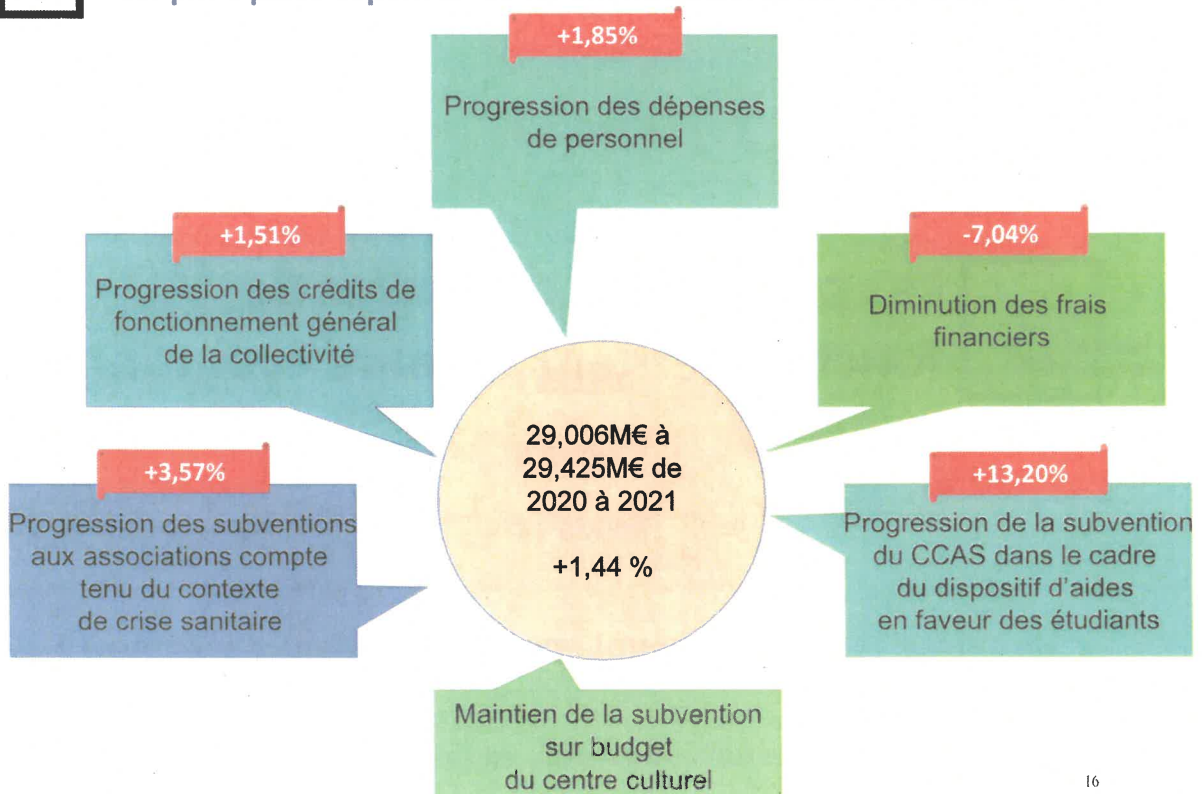
14

Total des dépenses réelles de fonctionnement : 29,425M€

-Masse salariale	21,574M€
-Dépenses courantes	5,476M€
-Subventions	1,867M€
-Frais financiers	0,270M€
-Atténuation des produits (fonds de péréquation)	0,203M€
-Charges exceptionnelles	0,035M€



15



16

3

Les principales dépenses de fonctionnement et leurs évolutions

Les dépenses courantes

**Progression des dépenses courantes à
5,476M€ contre 5,395M€ en 2020**

**+ 1,51%
par
rapport à
2020**



Les principaux postes en augmentation :

- Les achats de prestations de services (compte 6042) / 0,281M€ : + 0,098M€ (+53,28%) afin de prendre en compte les besoins en matière de missions d'accompagnement de la collectivité (organisation de la collectivité notamment en matière de temps de travail, assistance à la relance des marchés d'assurance, audit du secteur social).
- La maintenance (cpte 6156) / 0,384M€ : + 0,037M€ (+10,78%) afin d'intégrer l'impact en année pleine du nouveau mode de gestion du parc de photocopieurs/imprimantes (location/maintenance).

17

3

Les principales dépenses de fonctionnement et leurs évolutions

Les dépenses courantes



Les principaux postes en augmentation :

- L'alimentation (compte 60623) / 0,552M€ : +0,035M€ (+6,77%) dans le cadre de la prise en compte progressive de la Loi Egalim (obligation au 1er janvier 2022 de proposer pour la restauration scolaire au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques).
- Les vêtements de travail, équipements de protection individuels et produits d'entretien (comptes 60631et 60636) / 0,187M€ : +0,035M€ (+22,78%) afin de prendre en compte les besoins en produits d'entretien et masques de protection pour les agents dans le cadre de la crise sanitaire.
- Les locations immobilières (compte 6132) / 0,086M€ : +0,034M€ (+64,22%) afin d'intégrer l'impact en année pleine de la location de bâtiments modulaires concernant la maison pour tous Jean Vilar.

18

3**Les principales dépenses de fonctionnement et leurs évolutions****Les dépenses courantes****Les principaux postes en diminution :**

- Les fluides et le carburant (comptes 60611, 60612, 60613 et 60622) / 1,322M€ : -0,105M€ (-7,34%) compte tenu des consommations réelles constatées en 2020 et du renouvellement de véhicules anciens par des véhicules électriques.
- Les achats de fournitures non stockées (compte 60628) / 0,384M€ : -0,028M€ (-6,73%) dans le cadre notamment du renouvellement de la flotte de véhicules opéré ces dernières années qui permet une réduction des achats de pièces détachées nécessaires à l'entretien du parc automobile de la Ville.

19

3**Les principales dépenses de fonctionnement et leur évolution****La masse salariale : 21,574M€**

Glissement Vieillesse Technicité (G.V.T.) - Mesures réglementaires – Effets reports – Remplacements temporaires (crise sanitaire) ⇨ +0,392M€, +1,85%

- ➔ Prise en compte des mesures exogènes incompressibles (impact PPCR, augmentation du SMIC, prime de précarité, élections départementales et régionales).
- ➔ Mouvements de personnel : effets reports de l'année 2020 sur l'année 2021 (créations de postes et recrutements réalisés en 2020) et entrées et sorties de personnel en 2021 (recrutement notamment de 4 adultes relais supplémentaires).
- ➔ Besoins de remplacement temporaire liés à la crise sanitaire.

20

3

Les principales dépenses de fonctionnement et leurs évolutions



Les subventions aux organismes publics.

↳ Augmentation de 0,040M€ la subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour la mise en place d'une aide financière et psychologique aux étudiants fleurysois ⇒ 0,343M€.

↳ Maintien des subventions aux budgets annexes du centre culturel (0,314M€) et de la RAPA (0,319M€).



Les subventions aux associations.

Renforcement du soutien au secteur associatif dans le contexte de crise sanitaire. Les subventions s'élèvent à 0,412M€ contre 0,399M€ au BP 2020.



Contributions intercommunales

Inscriptions des contributions aux syndicats de communes : SIVU des Ifs (0,060M€).

21

3

Les principales dépenses de fonctionnement et leurs évolutions

Une diminution des frais financiers



Evaluation des frais financiers à 0,270M€ ⇒ désendettement et transfert de dette à Orléans Métropole.

Faible exposition au risque de taux ⇒ 63,4% de la dette en taux fixe, taux fixe à phase et livret A.



Encours de dette de 11,147M€ au 1^{er} janvier 2021

Encours « sain »

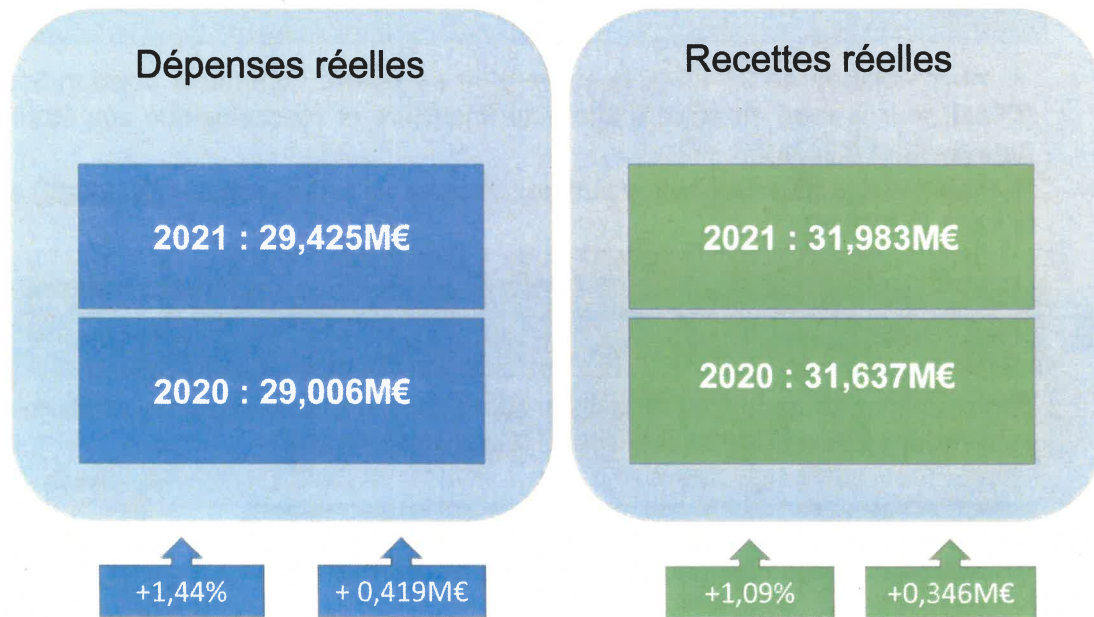
=

absence de produits structurés ou d'emprunts dit

« toxiques »

1 Les chiffres globaux

L'évolution générale des dépenses et recettes de fonctionnement



23



4

Les recettes d'investissement

24

4

Les recettes d'investissement



Le Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) : 0,637M€ (+11,75% /BP 2020 : 0,570M€).

Il compense forfaitairement la charge de la TVA supportée par les collectivités territoriales au titre des dépenses d'investissement qu'elles ont mandatées au cours de l'exercice N-2. Seules sont éligibles les dépenses soumises à la TVA.



La taxe d'aménagement : 0,100M€ (-33,33% /BP 2020 : 0,150M€).

Taux fixé par le conseil municipal dans une perspective de valorisation des futures opérations d'urbanisme tout en prenant en compte les capacités foncières réduites du territoire communal. Ajustement à la baisse au regard des montants réellement perçus en 2020.

25

4

Les recettes d'investissement



Les subventions d'équipement

Même si aucun crédit n'est inscrit au BP 2021 en matière de subventions d'équipement, des financements devraient pouvoir être obtenus courant 2021 et inscrits au budget supplémentaire ou lors d'une décision modificative.

26

4

Les recettes d'investissement



Les produits des cessions d'immobilisations : 0,050M€

Le montant des opérations de cessions d'immobilisations inscrites au budget pour 2021 est de 0,050M€.

Elles concernent la vente de différents matériels et véhicules réformés.



Un emprunt prévisionnel d'équilibre : 1,445M€.

Un emprunt prévisionnel d'équilibre est inscrit à hauteur de 1,445M€.

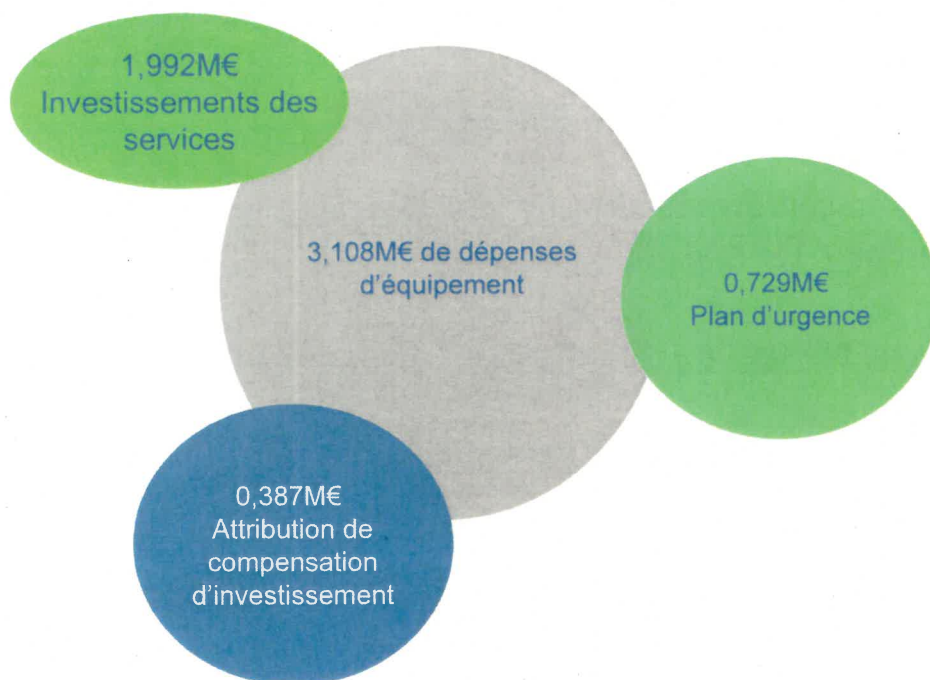
27



5

Les dépenses d'investissement

28



29

Une ville plus juste

- ▶ ACCESSIBILITE (Adap') : travaux d'accessibilité Ecole Elémentaire Ferry Petits - Crèche Oisillons – Duclos/Sastre/Albaladejo/Michel Bernard – Ecole Curie : Cycle 3 – réfection des 2 blocs sanitaires un filles un garçons avec chacun un WC PMR : 160 000€
- ▶ AMO pour rénovation/restructuration bâtiment EHPAD : 50 000€
- ▶ MPT Jean Vilar / Maîtrise d'œuvre : 50 000€

30

Une ville plus agréable par des travaux d'entretien accrus

- ▶ Travaux locaux cadre de vie (réfectoire et vestiaires) : 200 000€
- ▶ Réfection cour d'école J. Brel : 200 000€
- ▶ Mise en conformité aires de jeux (Ferragu/Ile aux mômes/ Jourdain/ 1er mai etc..) : 50 000€
- ▶ Crèche collective - climatisations fixes : 33 000€
- ▶ Oisillons - pose de films pare-soleil pour rafraîchissement sous la verrière : 13 000€
- ▶ Sonnettes et visiophones pour les écoles : 12 000€
- ▶ Espace culturel - ravalement façade Ouest : 11 000€

31

Une ville plus écologique

- ▶ Plantations durables et jardin à thème (micro forêts, bulbes, arbres et arbustes- jardin à thème) : 50 000€
- ▶ Canopée (Urban Canopée)-école élémentaire Aragon : 32 700€
- ▶ Plantation des jardinières (grimpantes) du mail Abbé Grégoire avec arrosage : 7 700€
- ▶ Achat d'animaux dans le cadre de la ferme pédagogique : 5 000€
- ▶ Plantations 2 gros platanes 40/50 (plateaux)-école élémentaire J. Ferry : 3 000€

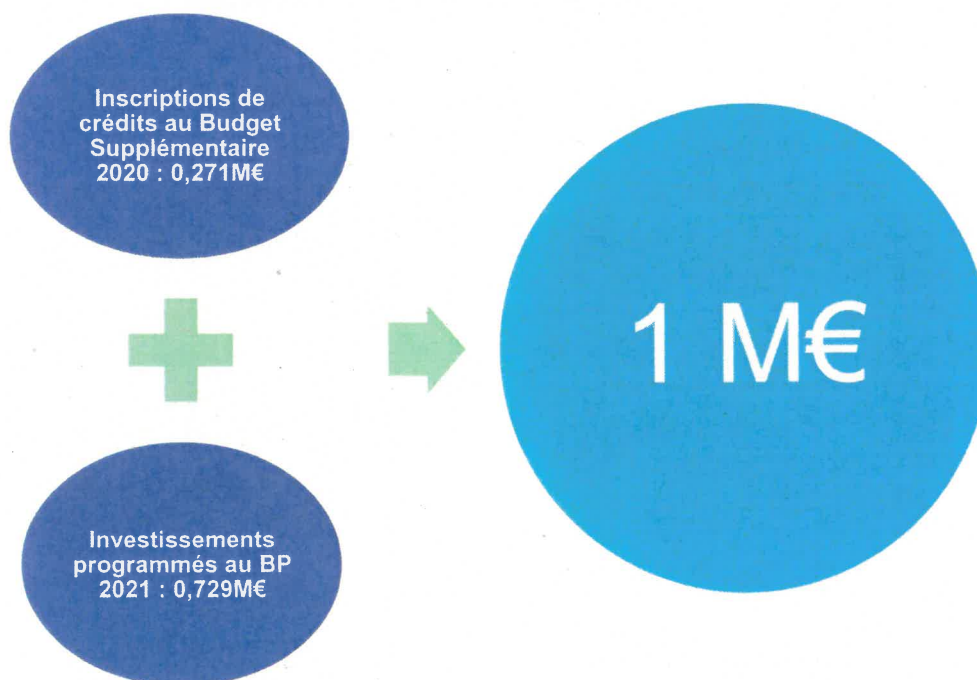
32

Une ville plus citoyenne

- ▶ Budget participatif : 100 000€
- ▶ Refonte du site internet de la ville: 35 000€

33

PLAN D'URGENCE



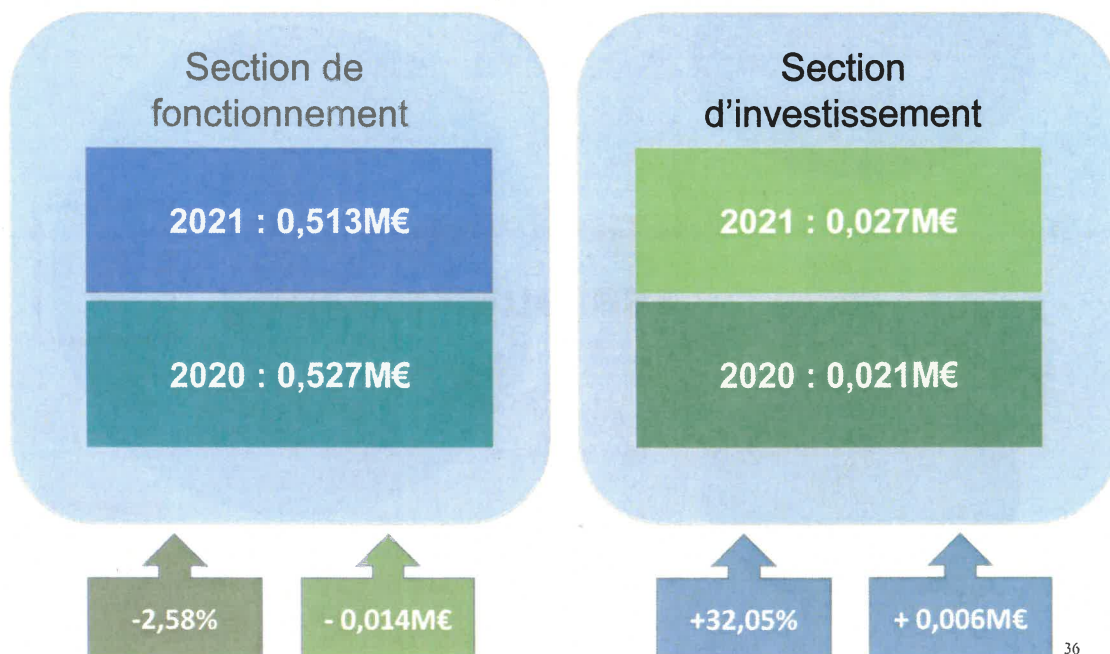
34

6 Budgets annexes : Les chiffres globaux

35

6 Les chiffres globaux

Le budget annexe du centre culturel



36

Le budget annexe vente d'un livre

Le budget primitif 2021 du budget annexe du livre est équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à 0,031M€.

BP 2021 - Dépenses d'équipement

Domaine	Objet/lieu	BP 2021
Patrimoine bâti	Travaux locaux cadre de vie (réfectoire et vestiaires)	200 000
	Chaufferie Ecole Curie	140 000
	Part investissement contrats R2-3 R2-4 SOFLEC + Contrats piscine	125 000
	ACCESSIBILITE (Adap') : travaux d'accessibilité Ecole Elémentaire Ferry Petits - Crèche Oisillons – Site Duclos – Sastre Albaladejo Michel Bernard – Ecole Curie : Cycle 3 – réfection des 2 blocs sanitaires un filles un garçons avec chacun un WC PMR	160 000
	SECURITE /Renouvellement parc extincteurs - remplacement armoire électrique – Alarmes anti intrusion, Légionelle, poste de transformation	99 500
	AMO pour rénovation/restructuration bâtiment EHPAD	50 000
	MPT Jean Vilar / Maîtrise d'œuvre	50 000
	Etudes géotechniques	42 000
	Travaux suivant préconisations de l'audit structures	40 000
	Etude Audit Energie Decret Tertiaire	40 000
	Creche collective : climatisations fixes	33 000
	Clôture Brossette et Ecole J. Brel	20 500
	Réfection de la toiture de l'ancienne mairie	20 000
	Stores et volets roulants	20 000
	Bornes pour véhicules électriques flotte professionnelle	20 000
	Travaux Brossette	20 000
	Matériel (Enveloppe annuelle nécessaire au bon fonctionnement du service)	20 000
	VRD - Remplacement fosse septique Brossette + drain Tennis de la forêt	13 000
	Oisillons : pose de films pare- soleil pour Rafraichissement sous la verrière	13 000
	Sonnettes et visiophones pour écoles	12 000
	Espace culturel : Ravalement façade Ouest	11 000
	Anais et Thibault + bibliothèque jacobins + passerelle web sur 3 sites : Remplacement régulation chauffage ecole Wallon : remplacement CTA	10 000
	Police : travaux de confort climatique	7 000
Total Patrimoine bâti		1 176 000
Rénovation urbaine-Espace public	Réfection cour d'école J. Brel	200 000
	Déploiement fibre optique FTTH (VRD, fibre et autre baie de brassage, travaux électriques pour adapter les locaux à ce nouveau mode de connexion)	160 000
	Travaux de voirie sur l'espace privé communal	80 000
	Acquisition de décorations lumineuses	20 000
	Réfection des allées du cimetière	20 000
	Réserves foncières dans les zones naturelles ou boisées	10 000
	Extension du réseau électrique dans les secteurs urbanisables	7 000
	Acquisition jalonnement (panneaux)	6 000
	Signalétique commerciale	5 000
Total Rénovation urbaine-Espace public		508 000
Cadre de vie	Plantations durables et jardin à thème (micro forêts- bulbes - 15 000€, arbres et arbustes- jardin à thème)	50 000
	Mise en conformité aires de jeux (Ferragu/ Ile aux momes/ Jourdain/ 1er mai etc..)	50 000
	Canopée (Urban Canopée)-école Aragon élémentaire	32 700
	Renouvellement tronçonneuses, épandeurs, coupe bordures, souffleurs.... Enveloppe annuelle nécessaire pour le bon fonctionnement du service	25 750
	Plantation des jardinières (grimpantes) du mail Abbé Grégoire avec arrosage	7 700
	Déplacement de l'arrivée d'eau du terrain synthétique-Complexe Sportif Jacques Duclos	6 000
	Plantations 2 gros platanes 40/50 (plateaux)-école élémentaire J. Ferry	3 000
Total Cadre de vie		175 150
Parc véhicules	Programme de renouvellement de la flotte automobile	90 000
Total Parc véhicules		90 000
Systèmes d'informations-reprographie	Matériels et infrastructures informatiques	226 071
	Acquisition et renouvellement de logiciels	80 658
	Renouvellement matériels service reprographie (presse numérique avec sa chaîne graphique et imprimante grand format)	55 500
	Matériels téléphoniques	48 271
Total Systèmes d'informations-reprographie		410 500
Sports, culture, enfance, jeunesse	Renouvellement matériels cuisine Wallon et Maurice Jourdain	40 500
	Déploiement du numérique dans les écoles	25 000
	Matériel sportif	22 445
	Mobilier et structures parcours motricité pour les établissements scolaires et locaux périscolaires	20 000
	Renouvellement mobiliers et matériels (dont lave vaisselle Brossette : 10 000€)	15 000
	Matériels Bibliothèque	10 000
	Conservatoire - achat d'instruments de musique	9 600

BP 2021 - Dépenses d'équipement

Domaine	Objet/lieu	BP 2021
	Electro ménager pour le secteur propreté	6 000
	Renouvellement mobiliers et matériels	5 600
	Achat animaux dans le cadre de la ferme pédagogique	5 000
	Matériel et éclairage scénique, écran billeterie	3 700
Total Sports, culture, enfance, jeunesse		162 845
Budget participatif		100 000
Total Budget participatif		100 000
Autres investissements	Refonte du site internet de la ville	35 000
	Renouvellement mobiliers	23 000
	Mobilier ergonomique en prévention ou adapté aux travailleurs handicapés - enveloppe annuelle en lien avec la politique d'amélioration des conditions de travail	15 000
	Matériel et équipements de la Police Municipale (gilets pare balles , vélos électriques etc	9 495
	Mobiliers de vote (urnes, isoairs... double scrutin régional/départemental)	6 000
	Renouvellement mobiliers, matériels, équipements, électro-ménager	5 200
	Frais d'insertion marchés publics	4 000
Total Autres investissements		97 695
Attribution de compensation négative -Orléans Métropole		387 500
Total Attribution de compensation négative -Orléans Métropole		387 500
Total général		3 107 690

Tableau des emplois

Annexe délibération n°11

Emplois éligibles aux IHTS

	Filière	grade d'entrée	grade de sortie
Adjoint.e au directeur.rice des sports	administrative Sportive	Rédacteur ETAPS	rédacteur ppal 1cl ETAPS pal 1re cl
Adjoint.e au responsable du service vie scolaire	administrative Animation	Rédacteur animateur	rédacteur ppal 1cl Animateur ppal 1re cl
Adjoint.e de direction de la Brossette	animation	animateur	anim ppal 1cl
Adjoint.e de direction de la maison d'Anaïs et Thibault	animation	animateur	anim ppal 1cl
Animateur.rice ludothèque-responsable administratif.ive	animation	animateur	anim ppal 1cl
Animateur.rice séniors	animation	animateur	anim ppal 1cl
Animateur.rice.s	animation	animateur	anim ppal 1cl
Assistant.e de Direction générale	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Assistant.e administratif.ive	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Assistant.e.s de bibliothèque	culturelle	ass cons ppal 2cl	ass cons ppal 1cl
Assistant.e.s de Direction générale adjointe	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Chargé.e d'opération maîtrise d'œuvre interne et externe	technique	technicien	technicien ppal 1cl
Chargé.e d'opération suivi des travaux neufs	technique	technicien	technicien ppal 1cl
Chargé.e de communication	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Chargé.e de communication et d'animation bibliothèque	culturelle	ass cons ppal 2cl	ass cons ppal 1cl
Chargé.e de la participation citoyenne et de l'évènementiel	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Chargé.e.s d'opération maîtrise d'œuvre interne	technique	technicien	technicien ppal 1cl
Chef.fe de bassin	sportive	ETAPS	ETAPS ppal 1cl
Chef.fe sécurité ERP au centre culturel	technique	technicien	technicien ppal 1cl
Conseiller.ère CNAS, chargé.e de cohésion interne	animation Administrative	Animateur Rédacteur	anim ppal 1cl Rédacteur ppal 1cl
Conseiller.ère.s emploi et accompagnement individuel	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Coordinateur.rice de la préparation et de l'exécution budgétaire	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Dessinateur.rice projeteur bureau d'études	technique	technicien	technicien ppal 1cl
Dessinateur.rice projeteur bureau d'études certificats de conformité	technique	technicien	technicien ppal 1cl
Développeur.euse économique	administrative Technique	Rédacteur Technicien	rédacteur ppal 1re cl Technicien ppal 1re cl
Directeur.rice.s adjoint.e.s de la sécurité et de la tranquillité publiques	police	chef de service PM	chef de serve PM ppal 1cl
Educateur.rice.s des activités physiques et sportives nautiques	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Educateur.rice.s des activités physiques et sportives terrestres	sportive	ETAPS	ETAPS ppal 1cl
Gestionnaire administratif.ive et financier.ère du CCAS	administrative	rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Gestionnaire administratif.ive Maison pour tous	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl

Tableau des emplois

Gestionnaire budgétaire	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Gestionnaire commande publique	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Gestionnaire conseil municipal et assemblées	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Gestionnaire des marchés d'entretien et réglementaires – référent.e.s logements	technique	technicien	technicien ppal 1cl
Gestionnaire.s administratif.ive.s	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Gestionnaire.s administratif.ive.s et financier.ère.s	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Gestionnaire.s RRH	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Instructeur.rice.s droit des sols	technique Administrative	Technicien Rédacteur	technicien ppal 1cl Rédacteur ppal 1cl
Journaliste multimédia	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Professeur.e.s de musique et de danse	culturelle	ass cons ppal 2cl	ass cons ppal 1cl
Référent.e accueil / billetterie	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Référent.e administratif.ive	administrative	rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Référent.e contrats et logistique	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Référent.e des agent.e.s placier.ère.s du marché et appariteur.rice.s	administrative Technique	Rédacteur ou technicien	rédacteur ppal 1cl ou tech ppal 1cl
Référent.e parcours accompagnement spécifique	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Référent.e patrimoine sportif	technique	technicien	technicien ppal 1cl
Référent.e politique de la ville	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Référent.e portail famille	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Référent.e programmation / relations publiques	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Référent.e.s groupe scolaire	animation Administrative	animateur Rédacteur	anim ppal 1cl Rédacteur ppal 1cl
Référent.e santé handicap	administrative	rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Référent.e sécurité ERP, alarme et contrôle d'accès	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Régisseur.rice adjoint.e du centre culturel	technique	technicien	technicien ppal 1cl
Responsable de cuisine RAPA	technique	technicien	technicien ppal 1cl
Responsable de l'espace public numérique bibliothèque	culturelle	ass cons ppal 2cl	ass cons ppal 1cl
Responsable de l'organisation des manifestations	Administrative Animation Technique	Rédacteur Animateur Technicien	Rédacteur ppal 1re cl animateur ppal 1re cl Technicien ppal 1re cl
Responsable de la subdivision logistique cadre de vie	technique	technicien	technicien ppal 1cl
Responsable de service garage et entretien locaux	technique	technicien	technicien ppal 1cl
Responsable de service prestations entretien	technique	technicien	technicien ppal 1cl
Responsable de service régie fluides	technique	technicien	technicien ppal 1cl
Responsable de service régie seconde œuvre	technique	technicien	technicien ppal 1cl
Responsable des activités sportives	sportive Administrative	ETAPS Rédacteur	ETAPS ppal 1cl Rédacteur ppal 1cl
Responsable des affaires funéraires et recensement population	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Responsable des assurances	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Responsable des élections	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Responsable des régies cadre de vie	technique	technicien	technicien ppal 1cl
Responsable du secteur magasin	technique	technicien	technicien ppal 1cl
Responsable du secteur production et décorations	technique	technicien	technicien ppal 1cl
Responsable du secteur reprographie	technique	technicien	technicien ppal 1cl

Tableau des emplois

Responsable du service administratif et financier	administrative	Rédacteur	Rédacteur ppal 1cl
Responsable du service animation jeunesse	animation Administrative	Animateur Rédacteur	anim ppal 1cl Rédacteur ppal 1cl
Responsable du service citoyenneté et affaires administratives	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Responsable du service propreté et réceptions	technique	technicien	technicien ppal 1cl
Responsable du service rémunération, masse salariale	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Responsable du service vie scolaire	animation Administrative	Animateur Rédacteur	anim ppal 1cl Rédacteur ppal 1cl
Responsable du service vie statutaire	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Responsable section archives	culturelle	ass cons ppal 2cl	ass cons ppal 1cl
Responsable.s de brigade	police	gardien brigadier	brigadier chef ppal
Secrétaire	administrative	Rédacteur	rédacteur ppal 1cl
Technicien.ne.s informatique.s	technique	technicien	technicien ppal 1cl

Adjoint.e au responsable de brigade (spécialité cynotechnique)	police	gardien brigadier	brigadier chef ppal
Adjoint.e au responsable de proximité des équipements sportifs	technique	agent maîtrise	agent maîtrise ppal
Adjoint.e au responsable du magasin	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Adjoint.e au responsable propreté scolaire et réception	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Adjoint.e.s au responsable de brigade	police	gardien brigadier	brigadier chef ppal
Agent.e chargé de l'arrosage et espace verts	technique	agent maîtrise	agent maîtrise ppal
Agent.e chargé.e de la section archives	culturelle	adj patrimoine	adj pat ppal 1cl
Agent.e chargé.e des marchés	administrative Technique	adj adm Adj tech	adj adm ppal 1cl Adj tech ppal 1cl
Agent.e de reprographie	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Agent.e de surveillance de la voie publique	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Agent.e.s accueil public piscine	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Agent.e.s comptable	administrative	adj adm	adj adm ppal 1cl
Agent.e.s d'accueil	administrative	adj adm	adj adm ppal 1cl
Agent.e.s d'entretien	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Agent.e.s de bibliothèque	culturelle	adj patrimoine	adj pat ppal 1cl
Agent.e.s de pause méridienne et restauration	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Agent.e.s de police municipale	police	gardien brigadier	brigadier chef ppal
Agent.e.s de police municipale (spécialité cynotechnique)	police	gardien brigadier	brigadier chef ppal
Agent.e.s de portage des repas	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Agent.e.s de restauration	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Agent.e.s de service et d'entretien	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Agent.e.s des entrées et sorties d'école	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Agent.e.s des espaces verts	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Agent.e.s polyvalent.e.s	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Agent.e.s territorial.le.aux spécialisé.e.s des écoles maternelles	Technique Sociale	adj tech ATSEM pal 2cl	adj tech ppal 1cl ATSEM pal 1cl
Animateur.rice.s en accueil péri-scolaire	animation	adj anim	adj anim pal 1cl
Appariteur.rice.s	administrative Technique	adj adm Adj tech	adj adm ppal 1cl Adj tech ppal 1cl
Assistant.e de direction	administrative	adj adm	adj adm ppal 1cl
Assistant.e service logement	administrative Sociale	adj adm Agent social	adj adm ppal 1cl Agent social ppal 1cl
Assistant.e.s administratif.ive.s	administrative	adj adm	adj adm ppal 1cl
Assistant.e.s comptable.s	administrative	adj adm	adj adm ppal 1cl

Tableau des emplois

Auxiliaire.s de puériculture	sociale	aux puer ppal 2cl	aux puer ppal 1cl
Chargé.e de logistique	technique	agent maîtrise	agent maîtrise ppal
Conservateur.rice du cimetière	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Coordinateur.rice assistant.e prévention	administrative Technique	adj adm Adj tech	adj adm ppal 1cl Agt maîtrise ppal
Coordonnateur.rice de cour	technique	agent maîtrise	agent maîtrise ppal
Cuisinier.ère	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Électricien.ne.s polyvalent.e.s	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Gardien.ne.s	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Magasinier.ère	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Manutentionnaire.s polyvalent.e.s	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Mécanicien.ne.s	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Menuisier.ère.s polyvalent.e.s	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Opérateur.rice.s vidéo protection	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Plombier.ère.s polyvalent.e.s	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Référent.e.s adjoint.e.s groupe scolaire	Administrative Animation	Adj adm Adj anim	Adj adm pal 1cl Adj anim pal 1cl
Responsable de proximité équipements sportifs	technique	agent maîtrise	agent maîtrise ppal
Responsable des agent.e.s de ménage du centre culturel	technique	agent maîtrise	agent maîtrise ppal
Responsable des salles municipales	technique	agent maîtrise	agent maîtrise ppal
Responsable du centre de loisirs	animation	adj anim	adj anim ppal 1cl
Responsable du secteur polyvalence manutention	technique	agent maîtrise	agent maîtrise ppal
Responsable du secteur menuiserie	technique	agent maîtrise	agent maîtrise ppal
Responsable du secteur mobilier urbain & jeux	technique	agent maîtrise	agent maîtrise ppal
Responsable du secteur plomberie	technique	agent maîtrise	agent maîtrise ppal
Responsable du secteur régie centre	technique	agent maîtrise	agent maîtrise ppal
Responsable du secteur régie périphérie	technique	agent maîtrise	agent maîtrise ppal
Responsable du secteur régie sports	technique	agent maîtrise	agent maîtrise ppal
Responsable du secteur serrurerie	technique	agent maîtrise	agent maîtrise ppal
Responsable.s de cuisine	technique	agent maîtrise	agent maîtrise ppal
Secrétaire.s	administrative	adj adm	adj adm ppal 1cl
Serrurier.ère.s polyvalent.e.s	technique	adj tech	adj tech ppal 1cl
Assistant.e.s maternel.le.s			
Adulte relais			